

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE COLD LAKE

M. Jack Shields (Athabasca): J'ai une question supplémentaire à poser au même ministre, madame le Président. Le gouvernement a investi 40 millions de dollars dans le projet d'Imperial Oil à Cold Lake, qui devait commencer un an après la signature d'une entente énergétique—en fait, un an après juin dernier. Le ministre est-il engagé dans des négociations avec Imperial Oil? Considère-t-il que l'investissement de 40 millions du gouvernement est en jeu à ce stade-ci? Le projet va-t-il aller de l'avant?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous sommes impatients de voir débloquer le projet Alsands à Fort McMurray et le projet de Cold Lake. Mes collaborateurs poursuivent les négociations. J'ai eu l'occasion de discuter de ces deux projets avec les dirigeants des sociétés en cause à diverses reprises au cours des derniers mois. Nous espérons certainement en arriver à un règlement satisfaisant sous peu.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LA SUPPRESSION DE POSTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Tom McMillan (Hillsborough): Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor qui revient justement de l'Île-du-Prince-Édouard. En même temps qu'il signait l'accord sur la troisième et dernière phase du programme de développement global de l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement fédéral semble avoir donné avis qu'il a l'intention de prendre le contrôle des programmes de l'île, dont il partageait les coûts avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard qui les administrait.

Cette modification a obligé le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à supprimer quelque 160 emplois dans sa Fonction publique. Je demande donc au ministre si, pour tâcher d'amortir le coup subi par les fonctionnaires provinciaux qui ont été mis à pied, il s'efforcera vraiment de les réembaucher quand il prendra le contrôle des programmes que la province administrait?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, le ministre chargé du MEER n'est pas ici aujourd'hui, et le ministre des Affaires des anciens combattants non plus, je crois. Toutefois, comme je suis assez au courant de cette question, je me ferai un plaisir de renseigner le député à ce propos. En premier lieu, la décision du gouvernement fédéral d'assumer l'administration de certaines dépenses dans cette province ne peut en aucun cas justifier autant de mises à pied que le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard veut lui attribuer.

La semaine dernière, lorsqu'il était dans l'Île-du-Prince-Édouard, le ministre des Affaires des anciens combattants a précisé que la décision du gouvernement fédéral risquait de toucher 35, 45 ou 50 employés. Cette situation est due au fait que le gouvernement de l'île n'a pas prévu les emplois nécessaires pour les employés qui, comme il le savait, seraient mis à pied de toute façon quand le programme se terminerait à la fin de la période de 15 ans, soit en 1984.

Questions orales

Quant à la deuxième partie de la question du député, la participation du gouvernement fédéral peut effectivement créer quelques occasions d'emploi dans d'autres secteurs. Je n'ai toutefois pas de renseignements précis là-dessus. Je pense que le ministre de l'Expansion économique régionale étudiera cette question, de concert avec ses homologues des autres ministères qui sont chargés de certains aspects de la troisième phase du programme.

L'ADMINISTRATION DES PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, le président du Conseil du Trésor n'est évidemment pas au courant de la situation. Comme le ministre de l'Expansion économique régionale n'est pas à la Chambre aujourd'hui, étant absent depuis la reprise de la session, je poserai ma question au ministre suppléant du MEER. Le gouvernement fédéral semble résolu à se faire le plus de capital politique possible au moyen de ses dépenses dans les domaines où il y a chevauchement des compétences fédérale et provinciale en contrôlant les programmes lui-même au lieu de laisser aux provinces le soin de les gérer.

A la suite de l'approbation récente du plan général de développement dans l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement fédéral a-t-il choisi les programmes précis du MEER qu'il entend prendre en charge? A-t-il examiné la question? A-t-il cerné les problèmes? A-t-il choisi les programmes qu'il se propose de prendre en charge et si tel est le cas quels sont-ils?

L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants): Madame le Président, pour la gouverne des députés d'en face, je fournirai quelques précisions en réponse à sa question. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a supprimé 161 postes. J'ai déclaré publiquement, comme l'ont fait mes collègues de divers ministères opérationnels, qu'il y aura une réduction de 51 à 38 postes dans divers programmes chargés directement de la prestation de services. Malheureusement, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a choisi de mettre à pied des gens dont le coût des emplois depuis l'établissement du plan n'était pas partagé de moitié et se trouvaient dans des domaines nettement du ressort provincial. C'est une question à laquelle ce gouvernement doit répondre.

* * *

LA CONSTITUTION

LES POURPARLERS AVEC LE CONSEIL DES AUTOCHTONES DU CANADA

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui a promis au Conseil des autochtones du Canada de s'entretenir avec ses membres afin de discuter avec lui de questions qui seront à l'ordre du jour de sa réunion avec les premiers ministres provinciaux la semaine prochaine. Le premier ministre respectera-t-il son engagement ou va-t-il manquer à cette promesse comme il l'a déjà fait tant de fois?